

Juin 2020

N°13

Du Canal à l'Étang

Capestang

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Le nouveau conseil municipal



© Stéphane GALINIER



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SOMMAIRE

	DOSSIER SPÉCIAL CORONAVIRUS	4-11
	INFORMATIONS MUNICIPALES	12
	PRÉSENTATION NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ..	14-15
	RÉFÉRENTS DE QUARTIERS	16-17
	BUDGET	18-19
	PLUS DE MOYENS POUR NOS ENFANTS	20-21
	UNE OFFRE DE LOGEMENT ACCESSIBLE ET DIVERSIFIÉE ...	22
	UN CADRE DE VIE APAISÉ ET DE QUALITÉ	23-24
	DES SERVICES DE PROXIMITÉ	25
	LA NATURE EN VILLE	26
	CULTURE ET PATRIMOINE	27-29
	COMMUNAUTE DE COMMUNES	30

ÉDITO



Comment ne pas évoquer la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus ? Cet épisode sans précédent a des conséquences sur nos vies personnelles, professionnelles, amicales, associatives... Bref sur tout ce qui fait le cours habituel de nos existences.

Il y aurait tant de choses à dire ! Mais ce que je veux retenir en priorité, c'est le sens du civisme dont l'immense majorité d'entre vous a su faire preuve en respectant le confinement. Cela a permis d'endiguer la progression de l'épidémie et je vous en remercie.

Je remercie les personnels soignants qui se sont battus tous les jours pour sauver des vies, les agents des services publics qui ont assuré les missions essentielles, les salariés, les commerçants, les artisans, les agriculteurs grâce à qui nous avons pu disposer des produits nécessaires à notre quotidien.

Je tiens également à saluer la solidarité des bénévoles, notamment pour la confection de masques pour les soignants, au tout début du confinement. Plus de 800 masques ont ainsi pu être réalisés et distribués avec le soutien de la commune.

J'en profite pour souligner le sens du service public des agents municipaux qui ont continué à remplir leur mission dans des conditions difficiles : services administratifs, services techniques, police municipale, centre municipal de santé. J'adresse une mention particulière aux agents et bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale, qui ont accompagné au quotidien les plus fragiles d'entre nous.

Les résidents de la maison de retraite ont eux aussi fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du personnel de l'établissement. Les protocoles sanitaires très exigeants ont été appliqués, tout en préservant la convivialité. Une organisation innovante a par ailleurs permis aux familles de rendre visite aux résidents en toute sécurité.

Je tiens à remercier les élus sortants, dont le mandat a été prolongé de quelques semaines et les nouveaux élus, dont l'installation a été perturbée. Tous ont su se mobiliser pour aider la collectivité dans cette période si particulière.

Désormais, le conseil municipal est pleinement opérationnel pour mettre en œuvre le projet que vous avez approuvé lors des élections du 15 mars. Je vous remercie pour votre confiance, très largement renouvelée. J'en suis particulièrement fier et je ferai, à l'image des 6 dernières années, le maximum chaque jour pour m'en montrer digne.

Je vous laisse à présent découvrir la nouvelle version de ce bulletin municipal. Nous l'avons voulue plus claire, plus moderne, avec des rubriques plus proches de vos attentes. Elle symbolise le renouveau que nous espérons tous après ces sombres semaines !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été à Capestang.

Ensemble, pour affronter les défis de demain !



LA SOLIDARITÉ : L'emblème de cette crise historique

Nous tenons à saluer l'immense engagement des personnels de santé : médecins, infirmières, aides-soignantes, que ce soit en ville, à l'hôpital ou dans les maisons de retraites. Avec une mention toute particulière pour nos services de santé locaux, notre Centre Municipal de Santé et notre Ehpad. Sans oublier bien sûr les pompiers, les aides à domicile, les caissières et caissiers, la police municipale, les gendarmes, les commerçants, ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à prendre soin de nous tous durant cette période.

Les actions mises en place (Services municipaux)

DÉSINFECTION DES ESPACES PUBLICS

Tout au long de cette crise, les services techniques ont procédé, deux fois par semaine, à la désinfection des espaces publics.

L'accent a été mis sur le nettoyage des abords des commerces, principaux lieux fréquentés.

Merci à l'ensemble des agents municipaux pour leur engagement et leur contribution à la continuité du service public.

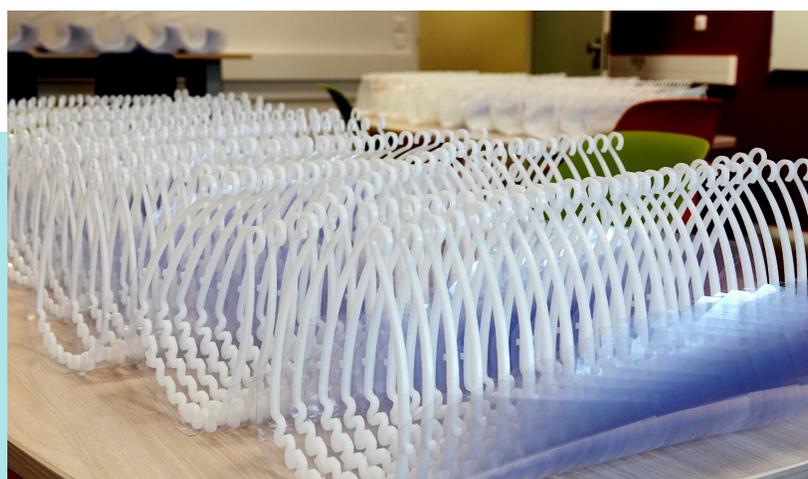


- Les services techniques ont équipé tous les bureaux d'accueil du public de vitres en plexiglas afin de garantir votre sécurité ainsi que celle des agents.
- Afin de soutenir les associations, elles aussi pénalisées par cette crise sanitaire, la commune a demandé le versement anticipé des subventions 2020. Ce versement a ainsi été effectué au moment où les associations en ont eu le plus besoin. Cela a été possible parce que nous avons voté le budget avant le début du confinement. Notre anticipation nous permet d'être pleinement opérationnels.
- Le Centre Municipal de Santé a été lui aussi parfaitement opérationnel grâce à la mobilisation des médecins et secrétaires médicales. Beaucoup de consultations ont été réalisées par téléphone, mais toutes les mesures sanitaires ont été prises pour permettre les consultations sur place quand cela s'est avéré nécessaire. Un grand merci à l'ensemble des professionnels de santé de la commune pour leur action déterminée.

VISIÈRES ANTI-PROJECTION

- Grâce au partenariat avec le Fablab Web-5 de l'IUT de Béziers, la commune a pu faire fabriquer **100 visières anti-projections**.
- Imprimées en 3D grâce au savoir-faire et à l'ingéniosité des membres du Fablab, ces visières ont été distribuées gratuitement.

Durant cette période de crise sanitaire le Fablab a également dû oeuvrer dans l'urgence avec **4 bénévoles** pour fabriquer près de **3000 visières**, ainsi que **1500** encore à venir. Les établissements publics ont été les premiers à être approvisionnés, Nous tenons à vous remercier pour votre engagement.



- Nous avons ainsi pu en faire bénéficier le personnel de la maison de retraite, du centre municipal de santé, ainsi que les commerçants locaux. Un complément de protection pour celles et ceux qui sont en première ligne face aux risques de contamination.

Plus d'informations sur le Fablab
<http://fablab.web-5.org/doku.php>

Les bénévoles

LES COUTURIÈRES BÉNÉVOLES



Un grand Merci aux bénévoles pour ce travail et pour la participation à l'effort collectif de lutte contre cette épidémie. Plus de **700** masques ont ainsi pu être distribués aux personnels de santé et à la population.

Un bel élan de solidarité s'est mis en place pour aider le personnel médical de la commune, avec la fabrication de masques chirurgicaux. Elan que la commune a accompagné avec l'acquisition de fournitures pour la confection de **300** masques. Merci aussi à la Police Municipale qui a admirablement coordonné cette belle action !

interview

CINDY CLEMENT

BONJOUR CINDY CLÉMENT, MAMAN DE 3 ENFANTS, VOUS AVEZ JOUÉ UN RÔLE MAJEUR PENDANT CETTE ÉPIDÉMIE EN TANT QUE BÉNÉVOLE ET NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE ENGAGEMENT.. NOUS SOUHAITONS VOUS INTERROGER SUR VOTRE ACTION DURANT CETTE CRISE.

POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

J'ai été touchée par les nombreux témoignages de personnels soignants, infirmier(e)s, hôtesses de caisses, auxiliaires de vie... qui se retrouvaient sans protections ou presque, à exercer leurs métiers avec la peur d'être contaminé ou de contaminer leurs familles.

J'ai vu, quelques jours plus tard, cet appel à l'aide pour la fabrication de masques en tissus « *faute de mieux* ».

Ayant un peu d'expérience en couture et une machine à coudre, je me suis renseignée auprès des soignants, sur le modèle de masque qui était le mieux, j'ai fait le tri dans mes tissus en stock et je me suis lancée.

COMMENT VOUS ÊTES VOUS ORGANISÉE EN ALLIANT CETTE ACTION AVEC VOTRE VIE DE FAMILLE ?

J'ai pu compter sur l'aide de mon mari, nous avons installé des tables d'appoint dans notre pièce de vie afin d'être auprès de mes enfants, de garder un œil sur les devoirs des deux plus grands et d'être disponible pour les demandes du petit dernier.



QUELLE IMAGE RETIENDREZ VOUS DE CETTE PÉRIODE ?

Quand je suis arrivée à cours de tissus, d'élastiques et de fil, j'ai lancé un appel aux dons sur le groupe facebook de notre commune, et cela a fonctionné à merveille !

Beaucoup de voisins, voisines, habitants de CAPESTANG ont participé, les dons ont été nombreux, Intermarché m'a également fourni à plusieurs reprises de l'élastique, et bien entendu il y a eu les tissus achetés par la mairie.

C'est uniquement grâce à l'aide de tous qu'autant de masques ont pu être cousus, et je tiens à remercier tout le monde une nouvelle fois !

L'image que je retiens donc de cette période est celle-ci : LA SOLIDARITE DES CAPESTANAIS



Nous tenons à remercier chaleureusement l'entreprise Bricomarché Capestang qui nous a donné 27 masques FFP2.

Merci pour leur contribution et leur civisme !

Lors de la réouverture des écoles et des services municipaux, nous avons reçu : **200** visières imprimées en 3D (un grand merci à Zoe Stimpson, Steve et Jamie Brown !) **10** litres de solution hydroalcoolique fournis par les Sapeurs-Pompiers de l'Hérault - SDIS 34.

Cela vient s'ajouter à ce qui a déjà été commandé par la commune : **20** litres de gel hydroalcoolique, **10 000** masques chirurgicaux jetables, protections en plexiglas... pour garantir la sécurité des enfants des écoles, la sécurité du public et celle des agents municipaux.

Merci à tous pour votre aide précieuse !



L'ACTION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a continué, tout au long de cette période difficile, de veiller sur les personnes âgées isolées et les plus fragiles d'entre nous. Près de **150** personnes ont fait ainsi l'objet d'une attention régulière.



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire a modifié son fonctionnement pendant le confinement pour maintenir son service auprès des bénéficiaires tout en respectant les mesures de distanciation : des colis ont été distribués sur rendez-vous. Merci aux élus et bénévoles pour leur indéfectible solidarité.



BONJOUR OLIVIER BARBIER, VOUS ÊTES DIRECTEUR DE L'EHPAD DE CAPESTANG, ET AVEZ ACCEPTÉ DE RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS, MERCI.

QUELLE ÉTAIT L'AMBIANCE DURANT LE CONFINEMENT QUE CELA SOIT DU CÔTÉ DU PERSONNEL AINSI QUE DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS ?

Pour répondre à la question il faut reprendre au début de la crise, car tout a été un peu compliqué sachant que nous avons été surpris par la rapidité de la mise en place du confinement. Le jeudi 5 mars on nous demandait de se séparer des personnes non essentielles à la vie de l'établissement ; les bénévoles, les stagiaires et les intervenants extérieurs, le mardi 10 mars le directeur pouvait fermer l'établissement à toutes visites et sorties, et le 11 mars l'ARS nous demandait de fermer si cela n'avait pas été déjà fait. Par ailleurs nous n'avions pas tous les moyens pour assurer le confinement, pas de masque essentiellement, car si nous avons anticipé sur les gants et le gel hydro alcoolique, les masques en stock n'étaient pas suffisants pour équiper tout le monde. Le personnel de l'établissement a bien réagi en respectant les consignes, en prenant en compte les gestes barrières, en se mobilisant à travers une organisation très contraignante et en effectuant des heures supplémentaires. Personne n'a compté son temps et avec efficacité nous avons empêché l'intrusion du virus. Le soutien de la population dont on avait au démarrage tous besoin a été un bon moteur pour tenir le cap, par la confection de masques, de visières, et la réalisation de dessins par des enfants envoyés par mail. Les rendez-vous Skype ont permis aux résidents d'avoir le contact avec les familles et des vidéos ont été réalisées avec photos envoyées aux familles. L'essentiel était de garder le lien... des tablettes ont même été offertes par la fondation des hôpitaux pour trouver des occupations originales. Nous avons donc essayé de vivre normalement avec des personnes âgées sauf pour certaines que nous avons dû isoler pour des cas de suspicion. La présence, les réponses aux inquiétudes et le soutien aux équipes ont permis de minimiser le sentiment d'abandon.



QUELS MOYENS MÉDICAUX ONT ÉTÉ MIS EN PLACE ?

Nous avons mis en place un protocole d'isolement strict et contraignant et réservé un secteur COVID. Mais pour pouvoir continuer à vivre le moins isolé possible et conserver la vie en collectivité nous avons continué à vivre le plus souvent ensemble sans trop bousculer notre organisation. Les médecins ont été très présents à nos côtés pour nous accompagner et nous aider à continuer de prendre soin des résidents. Aucun traitement médicamenteux et chimique n'a été mis en place pendant cette période. Notre présence et notre accompagnement a permis à tout le monde de passer cette période difficile.

Lors de l'annonce par le Premier Ministre de l'autorisation des visites aux résidents des maisons de retraite, une solution "*en urgence*" a été trouvée : l'installation d'un local provisoire, climatisé, séparé de l'établissement mais relié par une rampe d'accès pour les résidents. Nous tenons à remercier l'entreprise Abello Bâtiment qui nous a permis d'obtenir rapidement ce local provisoire, à des conditions avantageuses.



CETTE ORGANISATION EN URGENCES POUR PERMETTRE DES VISITES A-T-ELLE ÉTÉ BÉNÉFIQUE ?"

Bien sûr les visites après 7 semaines de confinement se sont révélées être une excellente nouvelle. Cette remise en route a été profitable à la morosité générale, avec malgré tout une organisation très complexe. Nous avons réussi à mettre en place cinq visites par jour au lieu des 3 préconisées pour qu'un maximum de résidents puisse revoir leur famille. Familles comme résidents ont pu reprendre un contact avec la mise en place de mesures barrières contraignantes mais nécessaires. Au final nous avons tous appris à vivre différemment.



DON DU SANG 24 MARS

106 futurs donneurs se sont présentés.

93 ont pu être prélevés, dont **9** nouveaux.

Un immense merci, pour ce bel élan de solidarité et d'entraide malgré le confinement et la période difficile que nous traversons !

https://www.midilibre.fr/2020/03/28/capestanng-malgre-la-crise-les-donneurs-de-sang-ont-ete-nombreux,8822888.php?fbclid=IwAR-2vIMjAifYTwtNkmJuV5P3kz8Lwj1_8fsPRgL5vTT7YDaj_r_KhAHcMNR4



DISTRIBUTION DES MASQUES

- **750** Masques fabriqués par les bénévoles
- **1** masque lavable par élève de primaire et maternelle
- **6000** masques norme AFNOR commandés par la commune pour un total de 16000€ dont 50% (8000€) éligible à l'aide de l'Etat.
- **6500** masques fournis par le Département remis en main propre par son président, Kléber MESQUIDA et sa vice-présidente Marie Pierre PONS. Nous les remercions pour cette initiative solidaire.

Au final, nous avons pu disposer au total de **12 500** masques, soit 4 par habitant de plus de 10 ans.



LES ÉLUS AUX COTES DES AGENTS MUNICIPAUX

Les élus ont décidé de se mobiliser pour donner un coup de main aux agents du service Propreté / Espaces verts. En effet, en raison du confinement, le service n'a pu fonctionner à son rythme habituel, d'où la présence plus importante d'herbe sur l'espace public.

Cette crise nous a montré toute l'importance des métiers qui jusqu'alors étaient oubliés. L'entretien de la voirie fait partie de ces activités nécessaires à la qualité de vie.

C'est pourquoi les élus volontaires ont décidé de s'y consacrer pendant une semaine afin d'aider les services techniques qui ont fort à faire pour redonner au village son apparence !

N'hésitez pas à faire de même dans votre rue, votre quartier !



SEL : SOLIDARITÉ ÉCONOMIE LOCALE

En réponse aux difficultés économiques liées à la crise sanitaire, la commune de Capestang a imaginé le dispositif « SEL » : Solidarité Économie Locale.

Chaque foyer Capestanais s'est vu ainsi remettre 5 jetons SEL d'une valeur 10€ chacun. Ces jetons serviront à payer vos achats à Capestang, comme des pièces de monnaie ! La commune versera ensuite aux professionnels participants 10€ pour chaque jeton reçu en paiement. Le SEL, c'est à la fois un soutien aux commerçants, producteurs et artisans locaux, et un coup de pouce à votre pouvoir d'achat. C'est un moyen solidaire pour repartir de l'avant !

Du 8 au 12 JUIN les élus vous ont distribué les jetons « SEL », ainsi que les masques en tissu lavables. Au total, c'est l'équivalent de près de **63 000€** de jetons qui vous ont été remis, et plus de **10 000** masques !

L'originalité du dispositif « SEL », visant à soutenir notre économie locale, a été saluée par les médias régionaux et nationaux : France Culture, 20 Minutes, Midi Libre, Métropolitain, France 3...

Nous sommes fiers que l'originalité, la créativité, l'esprit de résistance qui font partie de notre identité soient reconnus et mis à l'honneur !

COMMENT UTILISER MES JETONS SEL ?

Chaque jeton est l'équivalent d'une pièce de 10€ pour payer vos achats chez les commerçants, producteurs et artisans de Capestang.

OÙ UTILISER MES JETONS SEL ?

Chez tous les commerçants, producteurs et artisans de Capestang, hors supermarchés et enseignes nationales. Chaque professionnel reste libre d'accepter ou non les jetons SEL.



Nouveau policier municipal

Fabien Bonnot a rejoint l'équipe de la Police Municipale depuis début mai. Son sens du relationnel et son professionnalisme lui ont permis de rapidement s'intégrer.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Capestang !

3291 Capestanais !

L'Insee a publié, comme chaque année, les chiffres de la population légale pour 2020. Notons que comme toujours, il y a un décalage de plusieurs années dans les chiffres : les populations légales 2020 s'appuient sur les chiffres de 2017.

Selon ces chiffres Capestang compte **3291** habitants, soit **38** de plus que l'année dernière.

Continuons à faire en sorte que chacun puisse s'épanouir dans notre beau village !

Tranquillité publique : quelques chiffres :

En 2019 :

- **24** chiens errants ont été mis en fourrière.
- **32** chats errants ont été capturés, stérilisés puis relâchés à l'endroit de leur capture (en partenariat avec un vétérinaire et l'association 30 millions d'Amis).
- **9** véhicules ont été mis en fourrière.
- **39** inscriptions à l'opération "Tranquillité vacances" ont été recensées. Pour ceux qui souhaitent profiter gratuitement de cette surveillance, il est possible de s'inscrire au bureau de la Police Municipale.

Plus d'informations :

<https://www.facebook.com/522050191238850/posts/1685127041597820/>

La commune agit au quotidien pour garantir la sécurité et le bien-vivre ensemble.

Statistiques délinquance 2019



La brigade de Gendarmerie nous a communiqué les statistiques de la délinquance pour 2019 à Capestang. Et le bilan est satisfaisant, même si chaque fait est un traumatisme pour ceux qui en sont victime.

85 crimes ou délits ont été perpétrés soit 6 faits de moins qu'en 2018 (-6,6%) Dont :

- Atteintes volontaires à l'intégrité physique : **8** faits (-6 faits soit **-42,9 %**)
- Atteintes aux biens : **35** faits (-9 faits soit **-20,5 %**) dont cambriolages : **7** faits (+0%) dont destructions et dégradations diverses : **1** fait (-4 faits soit **-80%**)
- Escroqueries et infractions économiques et financières : **14** faits (+8 faits soit **133,3%**)

Ces chiffres en baisse montrent la qualité du travail quotidien des gendarmes pour garantir notre sécurité. La qualité de la collaboration avec la Police Municipale est également à souligner, notamment pour le recueil d'informations au plus près du terrain.

Tout cela contribue à la tranquillité publique et à la qualité de vie à Capestang.

Élections municipales et communautaires

DU 15 MARS 2020

RESULTATS

Avec une participation supérieure de 10 points à la moyenne nationale, vous avez montré votre intérêt pour ce scrutin important pour l'avenir de notre commune.

Merci pour votre confiance dans l'organisation mise en place.

INSCRITS	2.370	
VOTANTS	1.334	56.29%
BLANCS	21	1.57%
NULS	26	1.95%
SUFFRAGES EXPRIMÉS	1.287	
CAPESTANG DEBOUT	916	71.17%
CAPESTANG AVEC VOUS	371	28,83%





Votre nouvelle équipe municipale

Le Maire



Pierre POLARD

Maire de Capestang

En charge des Affaires scolaires,
des Finances et de la
Communication

Conseiller communautaire

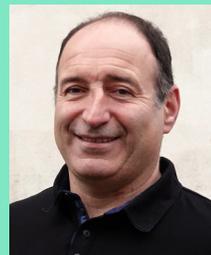
Les Adjoints



Annie DUCLA

*1^{ère} adjointe en charge
de l'Action Sociale*

Santé / Personnes âgées /
Maison de retraite / CCAS / Jardins
partagés / Epicerie solidaire /
Cimetière / Pompes funèbres



Jérôme GARCIA

*2^{ème} adjoint en charge du
Patrimoine Communal*

Travaux / Bâtiments communaux
/ Accessibilité / Eclairage public /
Voirie / Chemins ruraux /
Ruisseaux



Isabelle GIL

*3^{ème} adjointe en charge de la
Citoyenneté, de la Jeunesse
et des Sports*

Jeunesse / Sport / Participation
citoyenne / Associations sportives /
Gestion des équipements sportifs



Jean Claude VIVANCOS

*4^{ème} adjoint en charge du
Cadre de Vie*

Propreté des rues / Espaces
verts / Ordures ménagères /
Police municipale / Sécurité (PCS)
/ Référénts de quartier / Anciens
combattants / Cérémonies
Conseiller communautaire



Sylvie GISBERT

*5^{ème} adjointe en charge
de l'Attractivité*

Commerce / Tourisme / Culture
/ Vie associative / Médiathèque /
Gestion des salles municipales /
Camping / Festivités



Jacques MAURAND

*6^{ème} adjoint en charge du
Patrimoine Communal*

Urbanisme / Agriculture /
Monuments historiques /
Eau et assainissement
Conseiller communautaire

Les Conseillers Municipaux Délégués



Laetitia
ANDRIEU

*Déléguée au Sport
et Associations Sportives*
Conseillère communautaire



Christian
ALFARO

*Délégué au
cimetière*



Pierre Jean
CUESTAS

*Délégué aux
Référénts de
quartier*



Gilles
DUCLOS

*Délégué aux
bâtiments communaux
et à l'éclairage public*



Chantal
DUMONT

*Déléguée à la
Participation
citoyenne*



Estelle
FLEUTOT

*Déléguée à la
Médiathèque et
à la Culture*



Emilie
LAMARCQ

*Déléguée à la
Communication*
Conseillère communautaire



Augustin
MINARRO

*Délégué aux
espaces verts*



Micheline
MIANNAY

*Déléguée à l'Action
sociale de proximité*



Béatrice
MILESI

*Déléguée à la
Maison de retraite*



Isabelle
PALM

*Déléguée au
Tourisme et au
commerce*



Alain
RIVAYRAND

*Délégué aux
chemins ruraux*



Christian
WAUTERS

*Délégué à
l'Épicerie Solidaire*

Les Conseillers Municipaux



Bruno
ESPOSITO



Gilles-Henri
JOFFRE



Bruno
SALGUES

RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

1 Béatrice MILESI

2 Christian WAUTERS

3 Micheline MIANNAY

4 Emilie LAMARCQ

5 Christian ALFARO

6 Estelle FLEUTOT

7 Laëtitia ANDRIEU

8 Gilles DUCLOS

9 Chantal DUMONT GILMOZZI

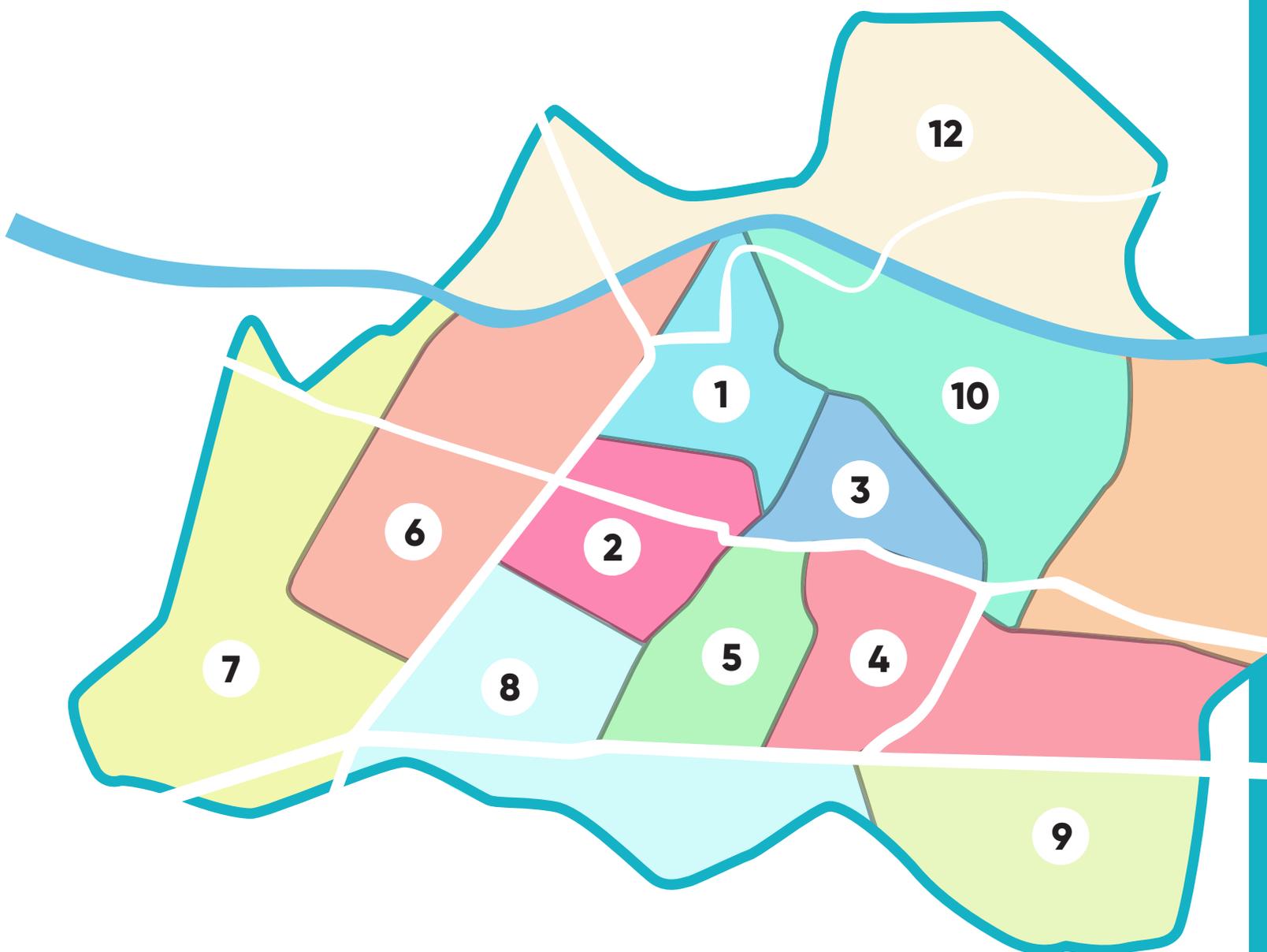
10 Pierre CUESTAS

11 Isabelle PALM

12 Augustin MINARRO

13 Alain RIVAYRAND
(écarts)

Sylvie GISBERT
(référente
commerçants)





Chaque habitant est citoyen de son quartier et acteur de sa ville. Ensemble, nous devons donc être attentifs aux autres afin que chacun puisse vivre dans un espace public de qualité.

C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place des référents de quartiers. Chaque élu référent aura pour mission d'être le relais de la municipalité au plus près de vous et de vos préoccupations. Vous pourrez lui faire part de toute question relative au fonctionnement des services municipaux, à la vie de votre quartier, à la propreté, à la qualité de l'espace public et des aménagements urbains...

Les référents de quartiers sont à votre écoute, à l'image de l'ensemble de la collectivité.

N'hésitez pas à les solliciter !

Retrouvez dans ce bulletin le flyer vous indiquant qui est votre référent de quartier

LE BUDGET DE LA COMMUNE

2019 : UN EXCEDENT ET DES INVESTISSEMENTS AU PLUS HAUT !

Le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 728 766 €, le plus haut niveau atteint depuis 20 ans !

Rappelons qu'il s'agit de l'excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement. Cet excédent est à la base de la capacité d'autofinancement, qui permet à la commune d'autofinancer ses investissements.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 451 661 € et les dépenses à 2 722 895 €.

Alors que les recettes ont augmenté de près de 5 % par rapport à 2018 (principalement grâce aux dotations de l'Etat), **les dépenses ont baissé de près de 7%**.

CHAPITRE / LIBELLÉ	CA 2018	CA 2019	EVOLUTION
Charges à caractère général	686 570€	684 934€	-0.24%
Charges de personnel	1 559 645€	1 543 611€	-1.03%
Charges gestion courante	552 791€	377 801€	-31.66%
Charges financières	117 564€	115 520€	-1.74%
Charges exceptionnelles	4 342€	1 030€	-76.28%
TOTAL	2 920 913€	2 722 895€	-6.78%

- **Les charges à caractère général sont restées stables (-0,24%)**, grâce à une bonne maîtrise au quotidien des principaux postes.
- **La masse salariale a légèrement baissé (-1,03 %)**, en raison d'un poste non pourvu une partie de l'année.
- Les charges de gestion courante ont nettement baissé (-31,66%), en raison de l'équilibre financier du Centre Municipal de Santé qui ne nécessite plus désormais du soutien financier de la commune.
- Les charges financières ont baissé de 1,74%, en raison des bonnes conditions de financement bancaire dont bénéficie la commune.

PRINCIPAUX POSTES

- Aire de lavage (fin du chantier) : 610 000 €
- Plan voirie + Avenue de Nissan : 281 500 €
- Travaux en régie (réalisés par les services municipaux) : 160 000 €
- Collégiale : 90 000 €
- Aménagements urbains : 87 500 €
- Ecoles (chaudière bois, mobilier...) : 86 000 €
- Renouvellement du serveur et du parc informatique : 53 000 €
- Stade (chaudière, fresque, clôture, pelouse...) : 44 000 €

En incluant les travaux en régie, les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 681 704€ soit le niveau le plus haut depuis 2005

2020 : UN BUDGET PERTURBE PAR LA CRISE, MAIS TOUJOURS OFFENSIF !

Conformément à nos engagements, il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts directs communaux (taxe d'habitation et taxes foncières).

Le budget est équilibré à 3 425 753 € pour le fonctionnement et 2 806 764 € pour l'investissement.

Pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire, le conseil municipal a voté une décision modificative le 12 mai.

Certaines dépenses liées au fonctionnement des services municipaux seront moindres que prévu (énergie, carburant, restauration scolaire...). De même, les annulations de festivités vont entraîner une diminution des dépenses. En revanche, l'annulation des droits de terrasses, des droits de marché, la fermeture du camping vont entraîner une baisse des recettes.

Il faut également tenir compte des acquisitions de masques (tissus et chirurgicaux), de gel hydro alcoolique et de dispositifs de protection.

La mise en place du fonds « SEL » a également été intégrée.

Au final, l'impact de la crise sanitaire est de l'ordre de 230 000 €, compensé par les économies sur les dépenses de fonctionnement, et le décalage d'investissements.

L'investissement reste à un haut niveau avec 1 800 000 € prévus dont :

Acquisitions foncières (Tiers-lieux, pl. Gambetta)	430 000 €	Bâtiments communaux (marché couvert, école de musique..)	220 000 €
Centre médical	300 000 €	Plan Voirie	150 000 €
Ecoles (acquisitions foncières, climatisation...)	240 000 €	Jardins partagés	100 000 €

LE BUDGET DE L'EAU

2019 : UN EXCEDENT TOUJOURS A UN HAUT NIVEAU

Le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement 37 516 €.

L'excédent global est de plus de 470 000 €, ce qui nous permet d'envisager la poursuite du plan de travaux.

2020 : POURSUITE DES TRAVAUX SANS HAUSSE DU PRIX DE L'EAU

Cette année encore, la part communale du prix de l'eau n'augmentera pas.

Principaux travaux :

- Rue Ferrer (eau / assainissement) : fin des travaux - Quai Loscos (assainissement)
- Ruisseau de Sâisse (assainissement)

Près de 200 000 € de subvention (Agence de l'Eau / CD34) nous seront versés en 2020.

LE BUDGET DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

En 2019, le CMS a connu un léger déficit de 10 404 €, lié à l'arrivée du 3^{ème} médecin en fin d'année.

Les recettes ont augmenté de 25% par rapport à 2019 (415 131 €).

Le budget 2020 (582 813 €) a été bâti sur la base de 4 médecins à temps complet.



ÉCOLE MATERNELLE BIENTÔT LA CLIMATISATION !

Conformément à nos engagements, une étude pour climatiser l'ensemble des locaux de l'école maternelle a été engagée dès à présent.

Les quatre classes et les salles communes seront concernées, pour un chantier estimé à environ 70 000 €.

Nous avons insisté auprès des entreprises pour que les travaux débutent au plus tôt. Sous réserve de perturbations liées à la crise sanitaire, l'objectif est que la climatisation soit opérationnelle dès la fin de l'été.

Avec cette action, nous améliorerons significativement les conditions d'accueil des tout-petits, ainsi que les conditions de travail des équipes enseignantes et des agents municipaux.

ÉCOLE ELEMENTAIRE : LES PETITS JARDINIERS EN PLEIN TRAVAIL !

Avant les vacances d'hiver, les élèves de la classe de Mme Réveillan ont travaillé à leur jardin. Ils ont notamment planté un cerisier.

Une belle image que de voir les jeunes générations se passionner pour la nature, les plantes et les arbres !



OUVERTURE DES ÉCOLES APRES CONFINEMENT

Les deux écoles de la commune ont rouvert leurs portes le 12 Mai après deux mois de fermeture.

La rentrée des classes s'est effectuée de façon échelonnée pour éviter au maximum les contacts.

Un effectif très restreint d'élèves a permis aux enseignants et personnels municipaux de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Toutes les mesures de sécurité sanitaires ont été mises en œuvre : matérialisation de cheminements, accueil individuel des enfants, mise à disposition de gel hydroalcoolique, tous les adultes sont équipés de masques et de visières, thermomètre sans contact...

La vie « normale » a, au fil des semaines, repris son cours pour nos élèves qui ont retrouvé progressivement le chemin de l'école.

Nous tenons à féliciter les enfants pour leur comportement exemplaire, notamment en ce qui concerne le respect des gestes barrières et surtout la distanciation physique. Pas facile lorsque l'on retrouve ses petits camarades de ne pas se toucher ! Nous pouvons être fiers d'eux !



Ce **PASS ACTIVITES** d'une valeur de **30€** a été distribué par courrier aux élèves inscrits aux écoles primaires et maternelle de la commune. Pensez à utiliser ce **PASS** lors des inscriptions aux activités culturelles et sportives de Capestang



LOTISSEMENT COMMUNAL « **L'HORT** » : LIVRAISON PRÉVUE EN JUILLET !

La commune s'engage et investit pour permettre à tous de se loger dans de bonnes conditions.

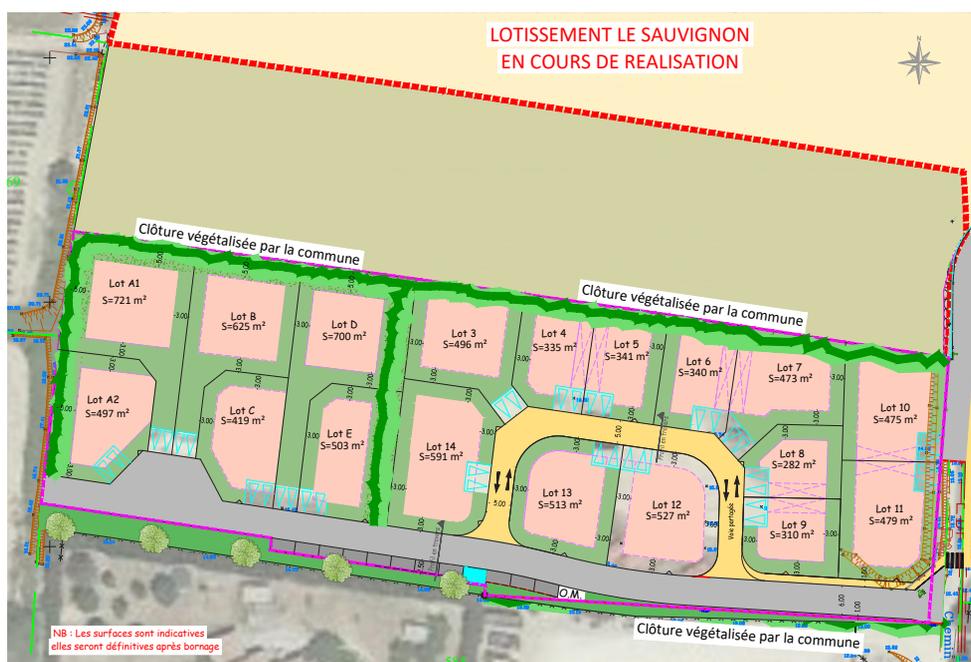
Les travaux du lotissement communal « *L'Hort* », engagés fin janvier, ont repris fin avril, pour une livraison des lots en juillet.

Il comprend deux secteurs :

- le premier destiné à l'habitat individuel comporte 12 lots avec des surfaces de 294 m² à 599 m²
- le second est réservé à l'accueil d'activités artisanales compatibles avec l'habitat situé à proximité. Le nombre de lots est de 5, avec des surfaces qui vont de 419 m² à 1219 m². Il est rappelé que le logement pour gardiennage ou autre n'est pas autorisé dans ce secteur d'activités.

Des lots sont encore disponibles ! La réservation des lots est en cours et doit se faire à la mairie, au service urbanisme.

En fonction de l'estimation globale des travaux d'aménagement du lotissement, les prix au m² sont fixés à 132 €/m² pour l'habitat et 35 € HT /m² (soit 42 € TTC /m²) pour l'activité.



Soit par exemple pour le lot habitat de 294 m² un coût de 38 808 € (hors frais de notaire).

En ce qui concerne les lots pour l'habitat, l'acquisition définitive se fera suivant le règlement d'attribution spécifique et social approuvé par le conseil municipal.

UN CADRE DE VIE APAISÉ ET DE QUALITÉ

La commune investit pour un meilleur partage de l'espace public et une meilleure sécurité de tous !

Des aménagements **réducteurs de vitesse** aux entrées de ville !



◀ AVENUE DE POILHES

Après la réfection de la chaussée depuis l'entrée du village jusqu'au lotissement « Le clos Saint-Julien », des aménagements réducteurs de vitesse ont été réalisés, ainsi qu'un cheminement piéton.

La création de deux chicanes permettra de faire ralentir les véhicules à cette entrée du village.

AVENUE DE MAUREILHAN ▶

Après l'aménagement (il y a trois ans) du cheminement piéton en bordure du Canal, l'installation de coussins berlinois en entrée de ville, des chicanes ont été mises en place.

Il s'agit de faire ralentir les véhicules, tout en matérialisant des places de stationnement. Cet aménagement sera complété par la pose d'un autre coussin berlinois.

Ce projet fait suite à une réunion tenue en mairie avec des riverains.



Marquage au sol



Au début du printemps, une opération d'envergure de marquage au sol a concerné l'ensemble des quartiers du village.

Un marquage au sol de qualité, c'est un espace public mieux défini, plus de sécurité pour les usagers et une meilleure qualité visuelle.

Les petits travaux du quotidien

Bien souvent, ce sont les gros chantiers qui sont à l'honneur. Mais il ne faut pas oublier tous les petits travaux qui rendent le quotidien plus agréable et plus sûr.

Régulièrement, un groupe de travail sillonne le village pour repérer les petits problèmes. Par la suite, les services techniques municipaux planifient et mettent en œuvre des campagnes de travaux pour y remédier.

Ici, par exemple, il s'agit de la réfection de sorties d'eau pluviale rue Franklin. La mise en place de grilles en fonte au niveau du trottoir permet de sécuriser le cheminement des piétons, tout en permettant l'écoulement des eaux.



La place Ferrer va s'agrandir !



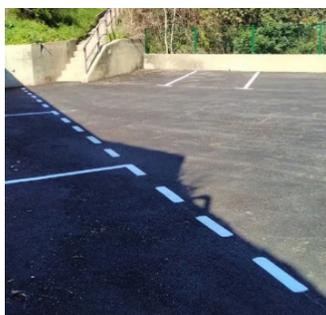
Après la démolition du petit bâtiment adossé à l'Ancien Hôpital, la place Ferrer a un peu changé d'apparence, avec l'apparition d'un nouvel espace public !

Il sera aménagé avec un espace vert, des bancs, un espace de stockage pour les containers OM... Ce chantier, qui sera réalisé par les services techniques municipaux, débutera très prochainement.

Aménagement de places de stationnement

L'ancienne aire de lavage (avenue de la Gare) a été aménagée en espace de stationnement.

Il sera utile aux riverains, mais aussi aux promeneurs qui peuvent accéder facilement aux berges du Canal du Midi.





Entretien des ruisseaux

Une opération d'entretien des ruisseaux de la commune a eu lieu au début du printemps (ici le Saint-Laurent au niveau du pont des Auberges). Elle vient renforcer les actions menées régulièrement par les services techniques municipaux.

Il s'agit de faire en sorte qu'ils jouent leur rôle d'évacuation des eaux de ruissellement dans de bonnes conditions.

Le Saint-Laurent, le ruisseau des Epanchoirs, le ruisseau du secteur "Pie Grièche", celui de la Cartoucherie ont également été concernés par cette opération.



Enrochement des berges du Saint-Laurent



Le chantier d'enrochement des berges du ruisseau Saint-Laurent s'est déroulé durant la deuxième semaine d'avril.

Il s'agit, avec cette réalisation, de protéger les berges de l'érosion et ainsi de sécuriser les habitations riveraines. Après une première phase en 2015, ce chantier vient achever l'enrochement des berges de ce ruisseau en traversée des zones urbanisées.

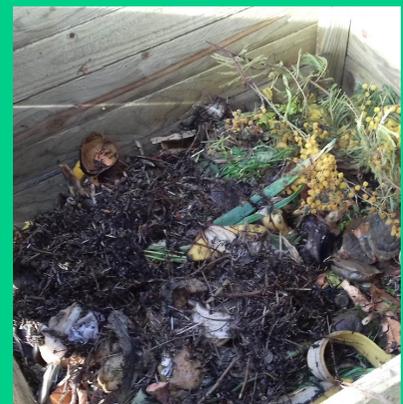
Un chantier conséquent avec 105 mètres linéaires traités sur une hauteur de 2,50m, représentant près de 500m³ de rochers et 47 000€ TTC.

La commune investit pour la sécurité et la gestion des eaux pluviales.

Composteur collectif

Engagée dans une démarche écologique, la médiathèque a lancé la création le 7 février 2020 (en partenariat avec le service environnement Sud Hérault) un composteur collectif, accessible à tous sur simple inscription.

Depuis la réouverture de la médiathèque en mai dernier, 16 familles sont inscrites au projet, le composteur se remplit bien et a déjà bien commencé son travail, la vie s'est installée. Toute l'équipe de la médiathèque vous félicite pour votre engagement !! Vous avez déjà cumulé 75kg de déchets !! Bravo à tous !!



N'hésitez pas à vous joindre à nous pour l'alimenter !



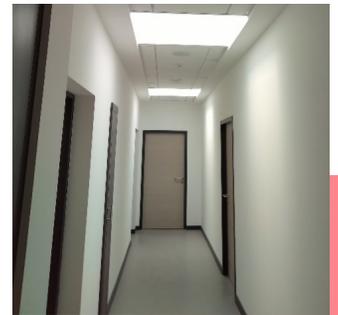
SERVICES DE PROXIMITÉ

EXTENSION DU CABINET MÉDICAL : TERMINÉE ET SUBVENTIONNÉE !

Comme prévu, les travaux d'extension du cabinet médical ont débuté mi-décembre. Toutefois, le chantier a connu une interruption en raison du confinement lié à l'épidémie de Coronavirus. Initialement prévue mi-avril, la livraison de l'extension a eu lieu mi-juin. La création de trois cabinets de consultation supplémentaires nous permettra

d'accueillir dans de bonnes conditions nos 4 médecins, d'envisager le recrutement d'un 5ème médecin et de mettre en place un projet de télémedecine en partenariat avec le Centre Hospitalier de Béziers. L'espace d'accueil du public a également été réaménagé pour plus de confort et de confidentialité. Nous avons reçu la notifica-

tion officielle de la subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour ce chantier. Ce sont 99 023,41€ qui nous ont été attribués par le Sous-Préfet, dans le cadre du contrat de ruralité piloté par l'État et le Pays Haut-Languedoc et vignobles. Cela représente environ 35% du montant hors taxes des travaux.



Nous remercions le Sous-Préfet et les services de l'État pour cette marque concrète de soutien. C'est la pertinence de notre choix d'un service public de santé de proximité qui est ainsi reconnue !

REPAS DES AÎNÉS : UNE PARTICIPATION RECORD !

Comme à l'accoutumée, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le Mardi Gras. Plus de 225 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS. Un vrai succès !

Un moment de partage et de convivialité auquel 28 résidents de la maison de retraite ont pu assister grâce au dévouement du personnel de l'établissement.

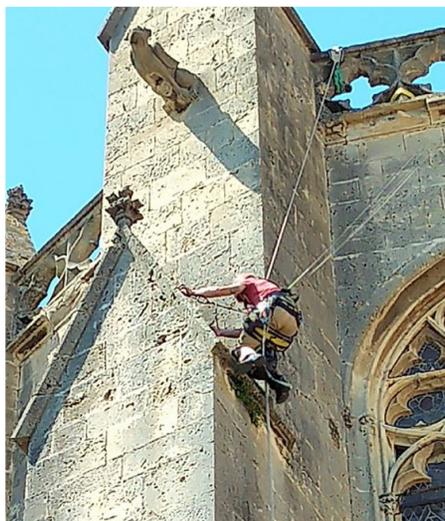
Un moment intergénérationnel aussi, puisque les décorations de table... et le popcorn ont été réalisés par les élèves de l'école maternelle Lucie Aubrac. Un grand merci aux enseignantes et ATSEM pour leur participation.

Les convives ont pu apprécier un excellent repas préparé par l'Atelier Nomade et poursuivre par une après-midi de danse endiablée !

Un grand merci aux élus et bénévoles du CCAS pour l'organisation de ce bel événement qui fait partie de ces moments festifs qui ponctuent la vie de notre village.



COLLEGIALE : Des travaux importants en perspective !

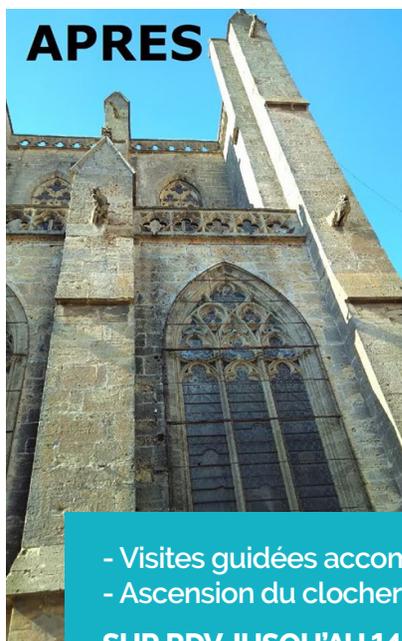


Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Collégiale, il est prévu la sécurisation des travées droites du chœur.

Un chantier d'envergure dont le montant des travaux a été estimé à 354 500 € TTC, pour lesquels nous avons sollicité des subventions à hauteur de 80%. L'Etat, via la DRAC, nous a répondu favorablement à hauteur de 177 200 €, ainsi que le Département, à hauteur de 35 500 €.

Nous attendons la réponse de la Région, pour 71 000 €, afin de pouvoir engager ces travaux importants pour cet édifice emblématique du village.

COLLEGIALE : Désherbage annuel !



Comme chaque année, des travaux de désherbage des murs de la Collégiale se sont déroulés fin mai. Il s'agit de rendre à l'édifice son aspect originel.

Il est toujours aussi impressionnant de voir ces spécialistes en action !

Grâce à eux, notre Collégiale a retrouvé tout son éclat !

LES VISITES DE LA COLLÉGIALE :

- Visites guidées accompagnées par un conférencier bilingue
- Ascension du clocher à 43 m (facultatif)

SUR RDV JUSQU'AU 14 JUILLET

Puis les **samedis** et **dimanches** à 18h

Infos et réservations :

OTI Canal du Midi **+33(0)4 67 37 85 29** ou **+33(0)6 52 42 67 37**

Réservation en ligne : www.tourismecanaldumidi.fr

TARIFS : Adultes 5€ - 12-18 ans : 2,50€ - Gratuit jusqu'à 12 ans

LA MÉDIATHÈQUE MAX DERRUAU **de** **Capestang est un service culturel** **municipal**

Située au cœur du village, la mission de la médiathèque est de favoriser l'accès de tous à la culture. Pour cela, la municipalité a fait le choix depuis début 2019 de la gratuité de l'inscription pour tous les résidents de la communauté de communes Sud Hérault.

Ce début d'année a été particulier pour chacun de nous. A la médiathèque, pendant les 2 mois de fermeture obligatoire, nous vous avons proposé des ressources comme des lectures en lignes, des vidéos, des formations, et même des expos virtuelles. Depuis le 9 juin, la médiathèque a rouvert ses portes. Beaucoup d'animations ont été annulées ce printemps, mais nous travaillons à les reprogrammer pour la fin de l'année. Le cycle autour de la transition écologique et de l'environnement sera poursuivi, avec le partenariat des ateliers de Marc Pelat, l'intervention de l'association Zéro Déchet Ouest Hérault, des projections, etc...



Vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire à la médiathèque, à partager vos lectures. Par conséquent il est parfois difficile de lire rapidement les nouveautés. C'est pourquoi, une augmentation du budget des acquisitions de livres a été accordée à la médiathèque. Comme toujours, nous sélectionnons les documents avec sérieux et professionnalisme. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de lecture.

Tarifs

Personnes domiciliées Sud Hérault **GRATUIT**

Moins de 18 ans**GRATUIT**

Personnes domiciliées hors Sud Hérault **16€**

Visiteurs occasionnels**6€ + caution 100€**

Impressions :

1€ pour 12 pages en noir et blanc

1€ pour 6 pages en couleurs

Horaires

Mardi 10h - 12h / 14h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi10h - 12h / 14h - 18h
uniquement pendant les vacances scolaires

Vendredi 14h - 19h

Samedi 10h - 13h

Les accueils de groupes : classes, LAEP Canal jeu, relais des assistantes maternelles, etc. reprendront dès la rentrée de septembre, ainsi que la programmation culturelle !

Plus d'informations sur <https://capestangmediatheque.wordpress.com/>

UNE PAGE D'HISTOIRE...

Il était une fois... La place Jean Jaurès

La place Jean-Jaurès est un atout majeur du bourg, pour sa convivialité, les services qui s'y concentrent, les terrasses accueillantes, les marchés, et les fêtes qui s'y déroulent. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Car jadis s'élevaient là de nombreuses constructions. Le plan et la photo aérienne montrent les évolutions de la place en deux siècles.

Sur le cadastre de 1809, sous le numéro 390, la tour du Setier fut au 11ème siècle le premier donjon du village, avant la construction du château. Rachetée par la municipalité en 1736 pour servir de « *maison commune* » aux consuls, elle est abandonnée en 1805 à cause de sa vétusté, et finalement détruite en 1838 car elle « *déprécie l'un des plus beaux quartiers de la ville* ». Une nouvelle mairie aurait dû être bâtie à cet emplacement, mais le projet est abandonné au profit de l'installation des services municipaux, en 1845, dans la maison Biget, l'actuel hôtel de ville.

Sur ce même plan, en bas à gauche de l'église, est indiqué un abreuvoir. C'est la place Basse, ou place du Griffoul (de l'occitan « *grifol* », fontaine), déjà un point central de la vie du bourg. Mais ce qui est à noter, c'est la présence d'un ensemble de sols et de maisons, sous les numéros 304 à 311. Sur une carte postale des années 20, on voit sur la gauche des façades de commerces, « *Docks Méridionaux* », « *P. Routier* ». Mais leurs jours sont comptés...

Déjà, le 22 juin 1914, le Conseil Municipal adopte le plan d'alignement qui devait permettre la construction d'un marché couvert sur la place de la Liberté, car tel était son ancien nom. A la fin des hostilités, le 11 avril 1919, est prise la délibération suivante :

« **Le Conseil Municipal, certain de traduire l'émotion profonde de tous les travailleurs, [...] décide : 1° que le buste de Jaurès sera placé dans la salle de ses délibérations, 2° que la place et la rue de la Liberté porteront désormais le nom de Jean Jaurès.** »

Enfin, le 20 juin 1928, constatant que la place publique, « *trop exigüe, ne peut même pas recevoir toute la population les jours de Fêtes et de Réjouissances publiques, et aussi les Dimanches et Jours de marchés, les Marchands et Commerçants de toutes sortes qui viennent vendre leurs produits* », le Conseil décide de profiter de la proposition d'Émile Rudelle, de vendre à la Commune les immeubles qu'il possède, comprenant « *six maisons d'habitation, un bureau, deux remises, un hangar et deux cours* », aussitôt décrétée d'utilité publique.

Mais ce n'est que le 21 octobre 1933 qu'est passé avec Louis Avérous le marché de la démolition des immeubles, le temps de gérer le départ des locataires. La même entreprise est chargée le 20 juillet 1934 des travaux d'embellissement de la place, rapidement achevés dès le 23 août. Entretemps, la commune avait négocié la plantation d'arbres sur les places de la ville, ce qui permet aujourd'hui de nous réjouir de leur ombrage bienfaisant.

Groupe « *Capestang, patrimoine, histoire et souvenirs* »

Sources : « *Capestang, histoire et inventaire d'un village héraultais* », collectif, 2011
Archives départementales de l'Hérault, dépositaire des archives communales

Plan Cadastral de 1809



Photo aérienne 2020
© géoportail



Carte postale des années 20



Photo 2019 (PB)





Un premier relais d'entreprises sur le territoire !

Dans le cadre du schéma de développement économique de la Communauté de Communes Sud-Hérault, un premier relais d'entreprises ou « tiers-lieu » a vu le jour à Saint-Chinian. Cette structure propose des bureaux modernes et bien équipés à la location pour des entreprises, au centre du village.

Deux autres structures de ce type sont prévues prochainement : une à Puisserguier et une autre à Capestang, place Jean-Jaurès. Des investissements structurants de la Communauté de Communes à destination des acteurs économiques, et qui contribuent à la dynamisation des centres bourgs.

A Capestang, l'investissement prévu, inscrit au budget 2020 de la Communauté de Communes Sud-Hérault, est de 400 000 €.

Une opération « gagnant-gagnant » !

Nouveau à Saint-Chinian

Relais d'Entreprises Sud-Hérault

Bureaux meublés à usage flexible
Espace de co-working et salle de réunion

Le Relais d'Entreprises Sud-Hérault, c'est plus de 90 m² de bureaux équipés pour Télétravailleurs, Entrepreneurs et Autres Publics

Sud-Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OFFICE DE TOURISME
Du Canal du Midi au Saint-Chinian

04 67 37 82 29
www.tourismecanaldumidi.fr

↑
OFFICE de Tourisme
de France

RELAYS D'ENTREPRISES
Sud-Hérault

↙ Location de bureaux meublés
et espaces pour entreprises
et télétravailleurs

↘ Internet haut-débit
Reprographie

04 67 93 89 54
www.cc-sud-herault.fr

TARIFS Relais d'Entreprises Sud-Hérault

Parking, Commerces à proximité

Espace repos, Cuisine, Rangement

Internet haut débit, Photocopieur, Scanner

1 BUREAU INDIVIDUEL 10 m ²	1 BUREAU DOUBLE 20 m ²
Journée 17 €	Journée 30 €
Pass 5 jours 80 €	Pass 5 jours 140 €
Pass 10 jours 150 €	Pass 10 jours 260 €
Mois 250 €	Mois 400 €

TVA non applicable

Services disponibles :

- Wifi
- Reprographie
- Café, Thé...

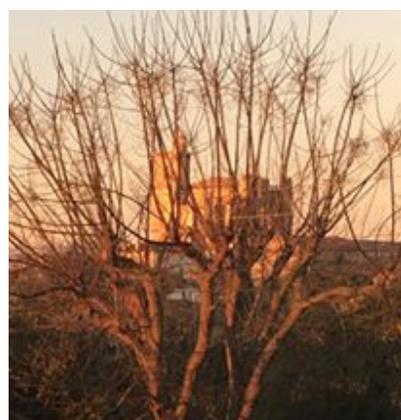
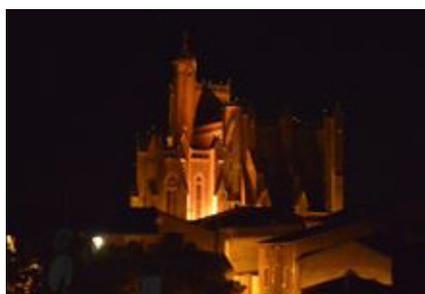
Reservez au : 04.67.93.89.54

8 allée Gaubert
 34 360 SAINT-CHINIAN
 economie@cc-sud-herault.fr
 www.cc-sud-herault.fr

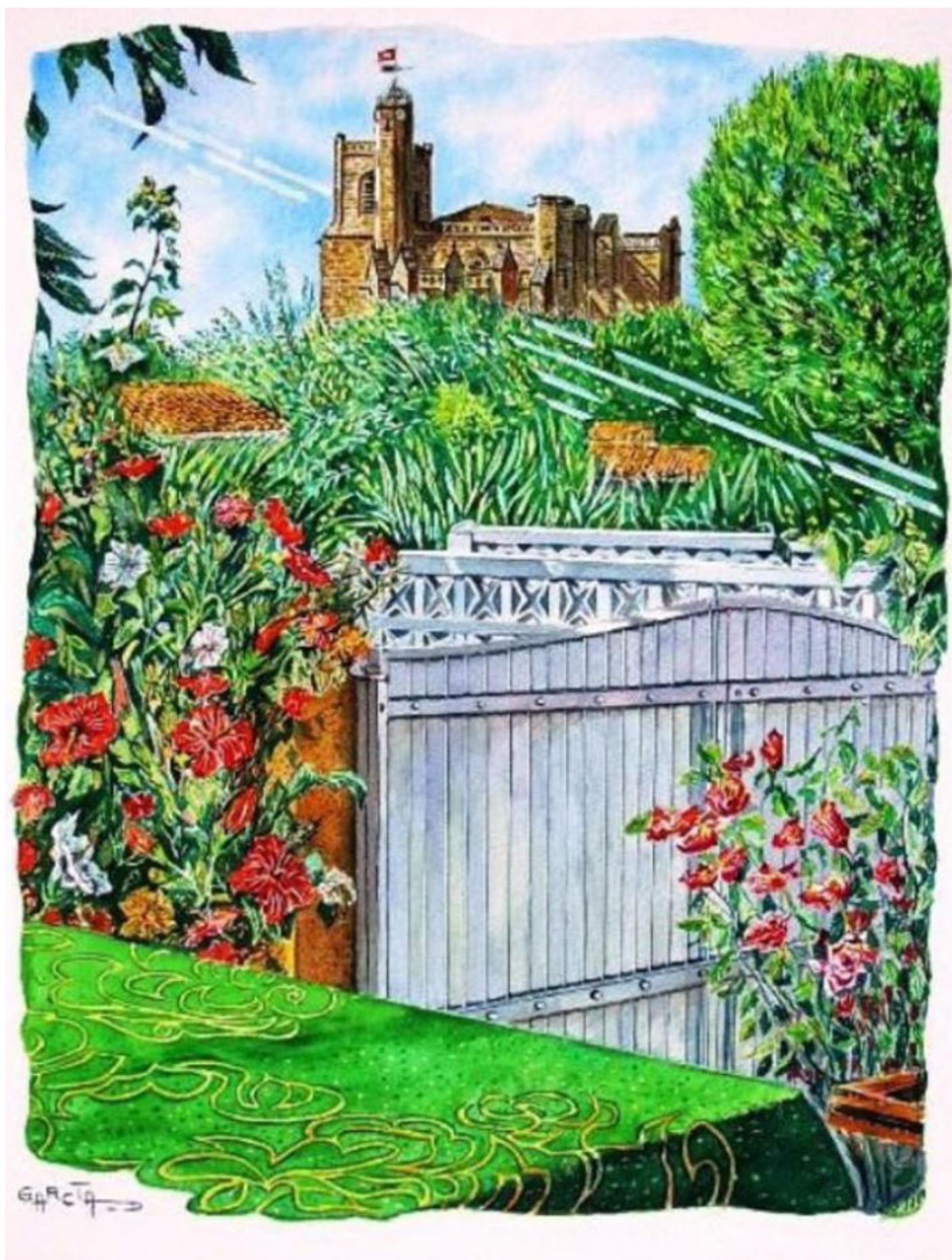
“

Ce que je vois de chez moi

”



Mairie de Capestang : Place Danton Cabrol – 34310 Capestang
Directeur de la publication : Pierre POLARD
Rédaction : Service communication Mairie
Réalisation : Combes et Hund – Béziers (34)
Crédits photos : Service communication Mairie
Imprimé sur papier PEFC



Un grand **MERCI** à vous tous qui nous rendez fiers de notre village !